



Roissy le 17 octobre 2010

communiqué tout PNT

WARNING

Veilles sociales et prévention des conflits en cours

- Comment accepter **une NAO inférieure à celles du GAF?**
- Comment supporter des **temps partiels refusés** alors que des mois sont rendus ?
- Comment accepter que le plus jeune des OPL se retrouve formé et nommé sur la plus grosse machine alors qu'une LCP existe ?
- Comment accepter que **les plus jeunes OPL**, à ancienneté constante, se retrouvent à terme **sur des grilles plus élevées** que leurs collègues plus anciens ?
- Comment accepter que des PNT faisant de l'instruction soient **nommés sur le secteur supérieur par le fait du prince sans appel d'offres ?**
- Comment accepter que les PN qui veulent des **congés** se les voient **refusés** alors que ceux qui n'en voulaient pas se les voient **imposés** ?
- Comment accepter que les PN ne puissent plus alimenter leur **CET** par les CP ?
- Comment tolérer que des OPL soient envoyés dans une autre compagnie, elle-même utilisant un CDB free-lance, sans avenant à leur contrat de travail et sans se préoccuper des conditions d'exploitation et techniques. Pire que tout, à ces questions essentielles, la **DOV** a reporté toute « sa » responsabilité sur la compagnie accueillante de droit Irlandais, ne se préoccupant absolument pas de ce qui aurait pu se passer, démontrant si besoin était la **rupture de confiance avec les PNT**.
- Comment accepter au contraire que des **CDB russes** en formation fassent leur AEL sur nos lignes sans la moindre information préalable ni accord ? Une note de service ne suffira jamais, dans des **conditions de méfiance** aussi fortes, à rassurer les PN sur la faisabilité d'un **projet ambitieux**.
- Comment admettre que des représentants du personnel fassent l'objet de **sanctions par la DOV sans convocations**, tellement peu justifiées qu'elles ont du être annulées à posteriori par la DRH.

- Comment comprendre que **l'accord Perte de Licence** ayant fait l'objet d'une renégociation respectant scrupuleusement le cahier des charges défini par la DG fasse le fruit d'un revirement de dernière minute ? Pour quelle raison obscure cet accord ne fait-il toujours pas l'objet d'une signature ? **Qui intervient dans ce dossier pour saboter le travail accompli ?**
- Comment imaginer qu'aucun projet de rapprochement ou de mutualisation des ressources des deux filiales ne soit même pas envisagé, alors que les problèmes sont similaires et qu'une réorganisation en profondeur du court courrier d'AF est à l'étude ? **La volonté est-elle de laisser les coûts dériver pour mieux nous étouffer ?**
- Comment accepter que **VLM percute le périmètre des filiales** de droits français. On ne peut laisser faire sauf à accepter que les emplois des PN français disparaissent.

LE NTE/ORY DOIT REVENIR A UNE FILIALE DE DROIT FRANÇAIS.

Rappelons qu'au programme été 2006, la compagnie Brit Air avait 37 charges avions. Avec 33 charges cet hiver, on revient au PHE hiver 2002/2003.

- Il y a un mois, la Direction d'Airlinair parlait de licencier alors que de nombreuses lignes sont en portefeuille Brit Air. Notre périmètre d'emploi est proche. Des accords et des règles d'intégration peuvent nous rassembler sans difficultés.

Et pendant tout ce temps là, la croisière s'amuse !!!

LA COUPE EST PLEINE ET L'INNACCEPTABLE A ETE DEPASSE !

Vos syndicats n'ont pas eu d'autres choix que de déclencher les processus de veille sociale afin d'alerter la direction sur tous ces sujets que la DOV refusait à son échelon de traiter, n'hésitant pas à bafouer les usages et les engagements qu'elle avait pris.

Nous sommes en situation de crise !

SOYEZ PRET A FAIRE ENTENDRE VOTRE VOIX.

Les bureaux *UFPL BRITAIR* et *SNPL DB ALPA*.